Rapports sur les Fosses Communes et Graves Violations des Droits Humains au Burundi

Communiqué de Presse
Mark C. Toner
Porte-parole adjoint de la Département d'Etat
Washington DC

Le 19 janvier 2016

Les États-Unis sont profondément alarmés par différents rapports concernant les violations et abus graves des droits de l'homme au Burundi. Ces rapports comprennent : ceux du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et la Commission Africaine des Droits Humains et les Droits des Peuples, les rapports de témoins oculaires de fosses communes, de forte augmentation de disparitions et de torture ; et des rapports de violences sexuelles commises par les forces de sécurité.

Les rapports ci-haut cités et d'autres rapports soulignent ainsi la nécessité urgente pour le gouvernement du Burundi de permettre le déploiement immédiat et un accès sans entrave des observateurs des droits de l'homme de l'Union africaine pour enquêter sur ces allégations.

Il est impératif que le gouvernement du Burundi supprime tous les processus bureaucratiques qui ont empêché les observateurs des droits de l'homme et les observateurs militaires de remplir leur mandat pour les six derniers mois afin d'enquêter sur les allégations de violences commises par toutes les parties impliquées dans le conflit.

Nous appelons le gouvernement du Burundi de permettre une enquête impartiale et immédiate sur ces allégations et de juger tous les responsables de ces crimes. Les États-Unis demeurent préoccupés par la crise politique et humanitaire en cours au Burundi et d'innombrables souffrances qui en résultent pour le peuple du Burundi.

Nous demandons une nouvelle fois toutes les parties prenantes à rejeter toutes formes de violence. Nous réitérons aussi que la seule façon de résoudre la crise qui secoue le pays est que toutes les parties acceptent rapidement de participer au dialogue inclusif sous le parrainage de la communauté internationale sans conditions préalables.